

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Étaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre TETU

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS

www.sommenerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27

Fax 03 22 22 03 57

courrier@sommenerique.fr

20121126_DL_01

OBJET :

**CONVENTION AVEC LA
FDE80 POUR
L'AMENAGEMENT NUME-
RIQUE DU TERRITOIRE**

Date de convocation :

30 octobre 2012

Date de séance :

26 novembre 2012

Date d'affichage :

7 décembre 2012

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

LE BUREAU

- Vu la délibération du Comité syndical du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Considérant l'intérêt de mieux coopérer pour améliorer l'efficacité de l'action départementale dans le domaine de l'aménagement numérique du territoire,
- Vu le projet de convention déterminant les conditions de cette coopération,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le projet de convention ayant pour objet de fixer les conditions de la coopération entre la FDE 80 et Somme Numérique en vue de l'aménagement numérique du territoire est approuvé.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer cette convention et toutes les pièces s'y rapportant.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.